

Presse.

Valérie Bombaerts, tel 32 2 650 25 34,
0474 27 00 77, Valerie.Bombaerts@ulb.ac.be

Bruxelles, le 4 décembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ULB accueille cinq nouveaux chercheurs en danger

Convaincue du devoir moral qu'a l'Université de venir en aide aux chercheuses et chercheurs en danger, l'ULB mobilise, depuis trois ans, des moyens considérables pour soutenir des chercheuses et chercheurs migrants, réfugiés ou privés de leur liberté de parole, de pensée et de recherche dans leur pays d'origine. Dans une période troublée où, dans de nombreux pays du monde, les libertés académiques sont menacées, l'Université accueille cette année quatre nouveaux chercheurs et une chercheuse en danger originaires de Turquie, Syrie et Iran.

L'ULB a joué un rôle précurseur en Belgique en matière de soutien aux chercheurs réfugiés ou en danger.

À ce jour, **19 bourses postdoctorales** de recherche d'un type particulier ont été octroyées par l'ULB à des **chercheurs syriens, turcs, iranien et irakien** :

- **Neuf d'entre elles**, portant le nom de **Khaled al'As-ad**, cet archéologue de 82 ans, décapité par Daesh pour avoir collaboré avec des collègues étrangers, ont permis d'accueillir, dès septembre **2016**, 8 chercheurs syriens et un irakien ayant le statut de réfugié ou la protection subsidiaire.
- **Cinq bourses supplémentaires** ont été octroyées en **2017** par le **Fonds de solidarité à destination des chercheurs en danger** mis en place par l'ULB pour pérenniser cette action. L'initiative, également appuyée par le Fonds Lewin-de Castro, a permis de recevoir, dans des laboratoires et groupes de recherche de l'institution, des chercheurs turcs privés de leur emploi ou menacés suite à leurs prises de position en faveur de la paix en Turquie.

Ce **Fonds de solidarité** octroie **aujourd'hui cinq nouvelles bourses** à des chercheurs syriens, turcs et iranien en danger. Ceci leur permettra de poursuivre leurs activités recherches à l'ULB dans les domaines de l'anthropologie, de l'archéologie, de l'architecture, du droit et de la philosophie durant cette année académique 2018-2019.

L'ULB dispose d'un fonds de solidarité pérenne et accompagne ces chercheurs

Le **Fonds de solidarité** permet à l'ULB de disposer d'un outil permanent pour soutenir des chercheurs menacés dans leurs pays d'origine et qui ne peuvent plus y exercer leur activité en toute liberté parce que l'espace de liberté y a disparu, ou parce qu'ils y sont menacés à cause du contenu de leur travail scientifique ou d'opinions qu'ils auraient librement exprimées.

Parallèlement à cette action, l'Université a mis en place un dispositif visant à **leur offrir un accueil de qualité** tant au niveau des centres de recherche qu'au niveau des formalités administratives. Les boursiers bénéficient d'un accompagnement spécifique au sein de l'**International Welcome Desk**, qui les appuie dans toutes leurs démarches : visa, permis de séjour, inscription à la mutuelle, ouverture de compte en banque, aide à la recherche de logement, aide à l'obtention de visas de regroupement familial, recherche de places à l'école, demande d'allocations familiales ... Chacune de ces étapes peut en effet se changer en obstacle perçu comme insurmontable pour des personnes fragilisées et vulnérables, vivant dans une incertitude permanente quant à leur avenir et celui de leur famille.

Une Université hospitalière, mobilisée aussi pour les étudiantes et étudiants réfugiés

L'ULB mène depuis 2015 une politique active au service des réfugiés. La solidarité et l'engagement en faveur des victimes des drames mondiaux constituent pour l'Université, tant son personnel que ses étudiants, une obligation morale et se concrétise par une aide et un soutien tangible, pratique et constant.

De nombreuses initiatives ont ainsi vu le jour au sein de la communauté universitaire accompagnées d'une forte mobilisation étudiante. Dès octobre 2015 en effet, alors que de nombreux demandeurs d'asile attendent de pouvoir intégrer un centre d'accueil, les étudiants rejoignent la plateforme d'aide aux réfugiés, créant l'association « ULB Students with refugees ». Ils organisent un accueil au domicile de particuliers bénévoles et aident à l'hébergement de 300 réfugiés au Centre d'Action Laïque. Soutenu par des associations, des avocats et des académiques, un groupe d'étudiants en Droit assure des permanences juridiques, notamment devant l'Office des étrangers. Cette initiative débouche sur la création d'une clinique légale, intégrée dans le programme de cours de la Faculté de droit, dans laquelle des étudiants entourés de professeurs prodiguent des conseils juridiques aux réfugiés et demandeurs d'asile.

En 2016, l'ULB met en place un **Desk Refugees** qui accueille et accompagne individuellement tous les étudiants réfugiés dans l'ensemble de leurs démarches, avant, pendant et après l'inscription à l'ULB. Au cours de l'année académique 2017-18, l'ULB compte 78 demandes d'inscription de réfugiés primo-arrivants : 46 aboutissent à une inscription en tant qu'étudiant régulier, 16 à des cours isolés et 16 autres sont auditeurs libres. Le Desk offre un soutien administratif (pour l'inscription, la demande d'équivalence et l'accès aux tests d'admission) ainsi qu'une aide à la recherche de logement et aux frais d'inscription. Un appui précieux est apporté par le Département de Traduction et Interprétation qui organise, avec le soutien de l'Agence universitaire de la Francophonie, des **cours de français langue étrangère et d'intégration culturelle** (19 étudiants en 2017-2018).

Grâce au soutien de la Fondation roi Baudouin et à une campagne de financement participatif, le **réseau académique Odysseus** offre des **bourses à 10 étudiantes et étudiants réfugiés** afin de leur permettre de suivre le cours d'été organisé à l'ULB sur "Droit et politique de l'immigration et de l'asile de l'Union européenne".

L'ensemble des actions menées depuis par l'ULB s'insèrent dans la politique de responsabilité sociétale de l'Université et ambitionnent de faire de l'ULB une Université hospitalière.

Plus d'info : <http://www.ulb.be/solidaire/>

Contact pour interviews : Valérie Bombaerts - Service communication ULB - tel +32 (0)2 650 25 34 - 0474 27 00 77, Valerie.Bombaerts@ulb.ac.be